



Plan du collège. Ensemble des bâtiments et jardins composant la propriété avec indication des dispositions projetées pour les nouvelles constructions en cas de création d'un lycée sur le même emplacement, le 19 août 1879, signé Esmonnot (AC Montluçon. 4 M 6/3).

Référence du document reproduit :

- **AC Montluçon. 4 M 6. Lycée de garçons, an 12-1991.**
AC Montluçon. 4 M (1 à 45). **Lycée de garçons, an 12-1991.** Devenu CES mixte des Bernardines (délib. 9/12/1969). Devenu collège Jules-Ferry (27/10/1977).
AC Montluçon : 4 M 6

IVR84_20230300036NUCA

Auteur de l'illustration (reproduction) : Bénédicte Renaud-Morand

Date de prise de vue : 2020

Archives communales de Montluçon

communication libre, reproduction soumise à autorisation